

Rapport de la Présidence de la Société Civile, FMMD 2018

Cérémonie de clôture, Forum Mondial sur la Migration et le Développement

Marrakech, 7 décembre

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous nous trouvons aujourd'hui à un tournant de notre histoire : dans trois jours à peine, le Pacte mondial sur les migrations sera adopté ici à Marrakech.

Ce Pacte qui promet d'être un grand pas en avant dans la gouvernance mondiale de la migration a connu une participation et une activité significatives de la société civile.

Cependant, alors que les gouvernements élaboraient ce pacte, nous avons continué d'être témoins de détériorations importantes et quotidiennes dans la vie des migrants à travers le monde... des murs ont été érigés, des frontières ont été fermées et des migrants ont été interceptés, détenus et expulsés.

Dans ce contexte historique unique, la société civile a clôturé la 11e édition des journées de la société civile du Forum mondial de la Migration et du Développement. Cette rencontre, qui a duré trois jours et incluait un espace commun avec les gouvernements, a réuni plus de 350 participants de la société civile issus des différentes régions du monde.

Mesdames et Messieurs,

La société civile estime que le test ultime de ce pacte est la capacité des États membres à le mettre en œuvre de manière complète, équilibrée et conformément aux principes des droits de l'homme.

Et alors que nous nous trouvons aujourd'hui à un moment où les États renouvellent leurs engagements avec les 23 objectifs du PMM (Pacte mondial pour les migrations), la société civile est présente aujourd'hui pour vous présenter un certain nombre d'engagements :

- 1) Nous, la société civile, nous engageons à continuer à défendre les droits humains des migrants, à interpréter et à mettre en œuvre le pacte conformément aux principes des droits humains et à veiller à ce que les migrants soient au cœur de toutes les politiques qui les concernent.

- 2) Nous nous engageons à mieux faire connaître le PMM, à recueillir et à utiliser des faits et des données pour modifier les discours négatifs sur la migration, à souligner les contributions des migrants à tous les niveaux et à favoriser l'inclusion sociale aux niveaux local et national. Au fur et à mesure que nous élaborerons des plans d'action nationaux, ceux-ci incluront l'inclusion et la non-discrimination.

- 3) Nous nous engageons à continuer à lutter pour garantir à tous les travailleurs migrants, femmes et hommes, quel que soit leur statut, le respect de leurs droits fondamentaux au travail, y compris la liberté d'association et la négociation collective, et pour que ces droits soient respectés et protégés à tous les stades de la migration.

- 4) Nous nous engageons à mobiliser, plaider et faire pression sur les gouvernements pour combler le fossé entre les migrants réguliers et irréguliers aux niveaux local et national. Nous nous engageons également à fournir des services à tous les migrants, quel que soit leur statut, en accordant une attention particulière aux migrants les plus vulnérables.

- 5) Nous nous engageons à continuer à considérer la migration sous l'angle plus large de la mobilité humaine et à travailler au niveau national pour assurer la mise en œuvre conjointe du Pacte mondial pour les migrations et du Pacte mondial sur les réfugiés afin de réduire les écarts et de veiller à ce que les personnes ne passent pas entre les mailles du filet des définitions rigides. À cet égard, davantage d'initiatives telles que les initiatives en faveur des droits de l'enfant sont nécessaires pour faire le lien entre les deux pactes.

- 6) Nous nous engageons à continuer à plaider pour un programme plus fort de lutte contre le déplacement climatique dans le PMM et dans d'autres espaces tels que le FMMD afin que les risques uniques auxquels font face les communautés vulnérables au climat soient reconnus et traités dans un court laps de temps.

- 7) Nous nous engageons à continuer à œuvrer pour nous assurer que le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant comme considération primordiale dans toutes les questions concernant les enfants migrants, soit toujours respecté. Aucun enfant ne devrait être détenu aux fins d'immigration ou séparé de sa famille.

- 8) Nous nous engageons à reconnaître et à soutenir le rôle des femmes en tant que cheffes de file dans les communautés, les familles et les économies, que ce soit en tant que migrantes principales ou en tant que « laissées pour compte » lorsque les membres de la famille migrent pour travailler.

9) Nous nous engageons à être critiques tout en nous engageant dans un esprit de dialogue et de partenariat avec les États membres, les agences des Nations Unies et les autres parties prenantes mettant en œuvre le PMM.

10) Nous nous engageons à surveiller et à tenir les gouvernements responsables de tous leurs engagements. Nous prendrons des initiatives pour créer des systèmes de suivi afin de suivre les progrès aux différents niveaux, en reliant les niveaux national, régional et mondial, et pour créer des plans d'action pluriannuels de la société civile à mettre en œuvre.

Enfin, concernant le FMMD lui-même, nous apprécions l'approche adoptée par l'Équateur consistant à veiller à ce que le FMMD se concentre plus largement sur les laissés-pour-compte. Nous appelons également à ce que le Forum des jeunes fasse partie du FMMD en 2019, sachant que le Forum des maires fait désormais partie du FMMD en 2018.

Mesdames et Messieurs les représentants des gouvernements,

Le discours de la société civile aurait pu être en milles langues, mais le message reste le même.

La voix de la société civile est aussi la voix des migrants. Et au nom de ceux-là, nous vous demandons de ne pas oublier que vous avez élaboré un tel pacte pour améliorer la situation des personnes en mouvement et rendre les migrations : ordonnées, sûres et régulières.

Nous vous demandons aujourd'hui de vous engager à ne plus permettre aucune régression des standards fondamentaux des droits humains des personnes en mouvement.

Nous vous demandons de rendre le pacte mondial pour des migration, sûres, ordonnées, et régulières un engagement vivant qui mènera à un changement réel des pratiques au niveau national.

Nous vous demandons à l'occasion du 70eme anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme de faire de ce pacte une avancée visible et tangible vers un monde plus juste, plus sûr pour tout le monde.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes tous des personnes en mouvement, ce n'est pas le lieu qui définit les droits !